



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des usagers
et des polices administratives**

Sous-Direction des Polices Sanitaires,
Environnementales et de Sécurité
Bureau des Polices de l'Environnement
et des Opérations Funéraires
Affaire suivie par : Alicia PARIDANS
Nos réf. : TNC 24-001

Paris, le **17 JAN. 2024**

**DECHETS
EXERCICE DE L'ACTIVITE
DE COLLECTE, DE TRANSPORT PAR ROUTE, DE NEGOCE ET DE COURTAGE DE DECHETS**

**RECEPISSE DE DECLARATION
N° TNC 24-001**

Le préfet de Police,

Vu le Code de l'Environnement et notamment son livre V – Titre IV - chapitre 1^{er}, relatif aux déchets et ses articles R.541-50 et suivants, relatifs à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de collecte, de transport par route, de négoce et de courtage de déchets non dangereux.

Délivre à la société « **DESTRUCYCLE** » dont le siège social est situé **320, rue Saint-Honoré** à **Paris 1^{er}**, enregistrée sous le numéro **981 493 026** récépissé de sa déclaration du **4 janvier 2024**, relative à ses activités **de collecte, de transport par route, de négoce et de courtage de déchets non dangereux**.

La validité de ce récépissé est de cinq ans à compter de sa date de délivrance. Il doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

Pour le préfet de Police et par délégation,

L'adjointe à la cheffe de pôle air, police chimique et opérations funéraires

Alexa PRIMAUD





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des usagers
et des polices administratives**

Sous-Direction des Polices Sanitaires,
Environnementales et de Sécurité
Bureau des Polices de l'Environnement
et des Opérations Funéraires
Pôle air, police animale et opérations funéraires
1 bis, rue de Lutèce – 75195 PARIS CEDEX 04
Tél. : 01 49 96 35 76
Mèl. : pp-dupa-sdpses-bpeof-dechets@interieur.gouv.fr
Affaire suivie par : Alicia PARIDANS
Nos réf. : TNC 24-001

Paris, le 17 JAN. 2024

Monsieur,

Conformément aux articles R.541-50 à R.541-54 du code de l'environnement relatifs à la collecte et au transport des déchets, et aux articles R.541-54-1 à R.541-58 du code de l'environnement relatifs au négoce et au courtage des déchets, vous avez déclaré, le 4 janvier 2024, en votre qualité de responsable légal de la société « DESTRUCYCLE », dont le siège social est situé 320, rue Saint-Honoré à Paris 1^{er}, enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le numéro 981 493 026 exercer l'activité de collecte, de transport par route, de négoce et de courtage de déchets non dangereux.

Votre dossier étant complet et recevable, veuillez trouver ci-joint, en application des articles R.541-51 et R.541-56 du code susvisé, relatif à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de collecte, de transport par route, de négoce et de courtage de déchets dangereux et non dangereux, le récépissé de déclaration n° TNC 24-001 correspondant à ces activités.

Ce récépissé est valable pour une durée de cinq ans à compter de sa date de délivrance.

Je vous rappelle que, conformément aux dispositions de l'article R. 541-53 du code de l'environnement, une copie de ce récépissé doit être conservée à bord de chaque véhicule pour pouvoir être présentée à toute réquisition des agents chargés du contrôle au titre des articles L.541-44 et L.541-45 du code susvisé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de Police et par délégation,

L'adjointe à la cheffe de pôle air, police animale et opérations funéraires

Alexa PRIMAUD



DESTRUCYCLE
Monsieur Fayçal BOUKHEDIMI
320 rue Saint-Honoré
75001 PARIS